

Réflexions à la lecture d'un nouveau traité français de bioéthique

La place et le statut de l'éthique aujourd'hui

Jean Martin

Le groupe hospitalier Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP, une des plus grandes entreprises hospitalières publiques dans le monde) a mis sur pied en 1995 un Espace éthique, animé avec dynamisme par Emmanuel Hirsch, qui est aussi professeur d'éthique médicale à la Faculté de médecine Paris-Sud 11. L'Espace éthique vient de publier un «*Traité de bioéthique*» [1], somme substantielle. Trois tomes avec des contributions de 170 auteurs – personnalités médicales, scientifiques, philosophiques, juridiques –, pour un total de 2100 pages. Titres des tomes: I) Fondements, principes, repères; II) Soigner la personne, évolutions, innovations thérapeutiques; III) Handicaps, vulnérabilités, situations extrêmes. Trois livres agréables à consulter, maniables, qui constituent une riche source d'informations et réflexions sur l'éventail de ce à quoi la bioéthique s'intéresse aujourd'hui. Ceci en présentant des positions diversifiées, tout en étant marquées par les «écoles» françaises dans les domaines considérés. Je les ai parcourus avec beaucoup d'intérêt. Il ne saurait ici être question de faire une recension rendant justice à l'ensemble. Ci-dessous extraits et commentaires sur des sujets qui ont particulièrement retenu mon attention. (pour plus, voir le site web de l'Espace éthique ou celui des Editions érès).

L'éthique, mode ou nécessité? A-t-elle vocation de subversion?

Tiré de l'introduction au tome II par Alain Cordier [2], ancien directeur général de l'AP-HP et membre du Comité consultatif national français d'éthique (CCNE): «Le risque existe de constater que le mot «éthique» devient parfois un luxe venant légitimer d'autres considérants moins glorieux, voire relève d'enjeux de pouvoir et de reconnaissance sociale. L'audace ne serait-elle pas alors de chercher à percevoir l'éthique comme subversion, de même que la maladie est une rupture qui dérange l'ordre établi? L'audace ne serait-elle pas d'entendre dans l'éthique comme une interpellation du mode même de penser et d'agir, du pouvoir et du savoir? Et si le questionnement éthique engageait, en réalité, un autrement de l'exercice médical et soignant?»

Il convient de récuser «l'accusation d'obscurantisme, qu'une démarche scientifique oppose parfois au souci de réflexion éthique (...) En venir à l'éthique n'est ni nostalgie, ni vœux pieux, ni idéologie. Mais reconnaissons la sage prudence de l'opinion commune lorsqu'elle ressent intuitivement que l'abondance des connaissances provoque parfois l'abon-

dance des problèmes.» Il s'agit d'avoir l'audace, dit-il, de découvrir que le malade met au jour quelque chose qui est autre que l'ontologie, que le seul souci de persévérer à être.

«Lorsque mes pas m'ont conduit à être directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, j'ai inlassablement répété que l'hôpital est lieu d'humanité, parce que l'homme couché y oblige l'homme debout (l'homme debout est l'obligé de l'autre couché). On a là une visée fondatrice, reconnaissant que la faiblesse s'impose à la force.»

A propos des problèmes d'allocation des ressources au sein du système de santé en respectant des impératifs de justice et proportionnalité, problématique centrale et constante aujourd'hui: «Comparaison alors épouvantablement difficile mais sans évitement possible, que cette comparaison des malades, «comparaison des incomparables». Lequel des patients passe avant tous les autres? Voilà pourquoi la gestion du système de santé relève pleinement de l'exigence éthique. Mieux dépenser ne se justifie que pour d'abord mieux soigner.»

«Si l'on entend dans le mot «amour» la relation au malade et dans le mot «justice» la relation aux malades, alors on entrevoit avec Levinas que «la charité est impossible sans la justice, et que la justice se déforme sans la charité.»

Dans son chapitre [3], la médecin et anthropologue A.-M. Begué-Simon, tout en rappelant les positions de Hannah Arendt, Georges Canguilhem et Michel Foucault, fait écho à l'idée de l'éthique comme activité dérangeante: «Bref, le lieu de l'éthique est celui de la discussion et du débat avec la diversité des convictions qui se confrontent – et non d'emblée dans le consensus. Le lieu de l'éthique est celui de l'interrogation, de la dissidence.»

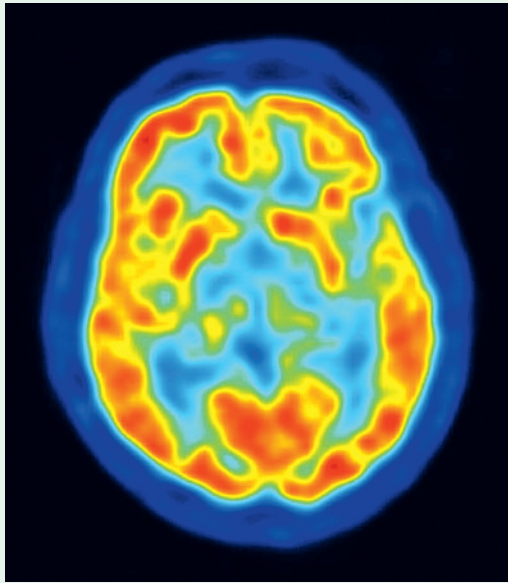
L'homme dans son milieu

NB: Quand je dis ici milieu – ou environnement –, je ne pense pas seulement à l'allemand *Umwelt*, mais bien à *Mitwelt* (le monde avec lequel, au sein duquel, nous vivons).

Pour Alain Grimfeld, pédiatre, actuel président du Comité consultatif national français d'éthique [4], l'engagement doit se situer en fonction de trois éléments principaux:

- La situation de l'espèce humaine dans l'ensemble du vivant;
- la signification temporelle de ce qu'on appelle «l'échelle humaine» (et la prise de conscience de notre finitude);

jean.martin@saez.ch



Les données acquises par les neurosciences posent de nouveaux engagements éthiques.

- le débat à instituer sur ces deux sujets, de manière pérenne.

«Au cours des millénaires (depuis Homo sapiens), le magnifique outil qu'est la réflexion a conféré à l'espèce humaine sa situation particulière. Elle lui a permis de s'adapter à son environnement naturel, souvent hostile. Après ce stade de défense, la réflexion a conduit à considérer différemment notre milieu.

aucun cas une remise en question des progrès, mais plutôt l'incitation forte à une évaluation pérenne des effets de ces pratiques.»

En aucun cas une remise en question? Là, le notable médical et public qu'est le Prof. Grimfeld se protège de critiques qui pourront surgir – et pourraient dire qu'il donne indûment dans la «deep ecology». Mais il a raison de réfléchir aux conséquences à plus long terme des merveilles bio-médo-techniques qui fleurissent rapidement. J'ai dit ailleurs ma préoccupation en voyant comment nous nous habituons (je m'habitue) vite à des idées qui, dix ans plus tôt, suscitaient des réserves voire la réprobation [5]. Je souffre de la difficulté de tenir des positions, d'éviter de glisser de proche en proche vers le *anything goes* (tout et n'importe quoi est admissible). Ajoutez à cela l'élégance intellectuelle de certains bioéthiciens qui au plan international expliquent comment sont raisonnables voire attrayantes les positions hyper-objectivantes et techniciennes (souvent rationnelles, mais sont-elles raisonnables?), qui font bon marché de principes juridiques – ou moraux – établis jusqu'ici.

L'homme augmenté – Transhumanisme

Grimfeld évoque «l'accroissement des performances et de la durée de vie d'êtres humains, pour en faire des «hommes augmentés». Il est prévisible que les enfants nés au début du XXI^e siècle, dans les pays comme les nôtres, deviendront pour moitié d'entre eux des centenaires. Est-il souhaitable qu'une application des progrès de la science soit d'allonger constamment la

«L'audace ne serait-elle pas alors de chercher à percevoir l'éthique comme subversion, de même que la maladie est une rupture qui dérange l'ordre établi?»

Jean-Jacques Rousseau invitait à respecter la nature bienfaitrice (...). Avec Voltaire, le progrès, de plus en plus technique, est apparu comme la composante indispensable de la préservation de l'espèce humaine. Cependant, suivant Amartya Sen et Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, cette notion de progrès, souvent confondue avec le développement économique et financier, demande à être reconsidérée (...) Nombreux maintenant sont les faits scientifiques démontrant que cette conception du splendide isolement de l'espèce humaine est fautive.»

Plus loin, prise de position politiquement peu correcte, délicate: «Pour pallier certaines causes de stérilité ou d'anomalies, des techniques d'assistance médicale à la procréation ont été mises à disposition. Cela étant, n'introduisons-nous pas un «biais», comme une dérive, aussi par rapport aux autres espèces vivantes, au nom d'une bienfaisance vis-à-vis de notre propre espèce? Ce questionnement n'est en

durée de vie moyenne? Sommes-nous capables de contrôler en temps réel le rapport optimal entre jeunes et vieux, pour le maintien d'une société harmonieuse?»

«Certains courants de pensée seraient favorables à quitter notre branche ontologique actuelle – celle qui porte l'espèce humaine – pour concevoir une nouvelle espèce de «transhumains» (...) Dans le domaine des sciences de la vie tout ce qui est réalisable ne doit pas être pour autant autorisable.»

A propos de neurosciences

Elles sont l'un des champs les plus stimulants de la biologie, réflexion et débat à leur sujet ont un caractère d'urgence. Grimfeld encore: «Parallèlement, les mécanismes biologiques supportant l'intelligence et le comportement ont continué à fasciner. Les données acquises posent de nouveaux engagements éthiques, notamment par la différenciation qu'elles

pourraient induire entre les individus et par des applications potentiellement intrusives.»

La contribution du traité de bioéthique discuté ici sur ce thème spécifique est le fait d'Hervé Chneiweiss [6], directeur du laboratoire «Plasticité gliale» à l'université Paris Descartes. «Il résulte (des travaux récents) une nouvelle conception de certains de nos mécanismes de pensée comme de nos processus de décision, ainsi qu'une capacité jusqu'alors inconnue d'agir sur certains comportements sociaux.» Question fondamentale: «Quel est le statut des résultats obtenus en neurosciences? Pouvons-nous considérer qu'il ne s'agit que de connaissances, encore très embryonnaires, et qu'en cela elles ont essentiellement un caractère descriptif, utiles aux biologistes, parfois utiles aux médecins, mais sans conséquence au-delà? (...) Ayant comme objet d'étude cet organe qui permet notre relation au monde, autant notre perception du monde extérieur que notre capacité d'agir, l'analyse du fonctionnement du cerveau peut bouleverser notre conception de l'individu en mettant en évidence les mécanismes neurophysiologiques par lesquels l'homme est un agent moral, adopte ou non un comportement éthique.»

Dans le meilleur des cas, dit-il, ces informations peuvent conduire à de meilleurs programmes d'éducation des enfants, aider à la récupération de fonctions altérées. Inversement, elles peuvent conduire à des tentatives de contrôle du comportement, inciter

à certaines consommations par une publicité plus efficace, stigmatiser et exclure certains «déviant» ou malades considérés comme incurables. A l'interface de deux domaines où les choses vont vite: «Les avancées dans le domaine des nanotechnologies permettent d'envisager des prothèses neurales, au risque de nous transformer en une nouvelle espèce hybride, mi-homme mi-machine» (rappelons qu'on parle de cyborgs – cyber-organismes).

Distinguo à retenir: «Il y a une éthique de la neurobiologie, qui considère la spécificité du questionnement éthique face aux connaissances acquises. Il y a une neurobiologie de l'éthique qui mettrait en évidence les mécanismes cérébraux qui conduisent aux comportements éthiques.»

Neuroéthique, amélioration de l'homme et de ses comportements?

Chneiweiss: «Le premier chapitre éthique en neurosciences, c'est analyser les conséquences de la constante recherche d'amélioration des performances dans des domaines variés (humeur, mémoire, sommeil, appétit, sexualité), tous aujourd'hui accessibles grâce à une gamme de psychotropes. Notons que parler d'amélioration d'un comportement, c'est accepter implicitement qu'il existe une normalité, avec son versant négatif – sa dégradation – et un versant positif – amélioration, intensification. C'est également reconnaître le caractère social de cette norme et donc



Trois tomes avec des contributions de 170 auteurs – personnalités médicales, scientifiques, philosophiques, juridiques –, pour un total de 2100 pages.

discuter du choix sociétal dans les applications des neurosciences.» Beau programme.

La question éthique évidente posée par l'usage de ces méthodes (psychotropes mais aussi – dans l'histoire médicale – la psychochirurgie, la cure d'insuline, l'électrochoc) est de savoir sur quels préjugés sociaux et au profit de qui se fait le traitement.

Il s'agit d'évaluer «les répercussions sociétales des avancées des neurosciences, de connaissances permettant d'observer et peut-être de prédire certains comportements. (Ce qui) remet en question des conceptions fondamentales de la personne, comme la notion d'intention ou de volonté personnelle, et peut modifier l'approche légale de la responsabilité individuelle*. Il est essentiel que nous nous interrogeons sur les conséquences sociales possibles.» [7]

processus évolutif dont nous avons hérité un équilibre fonctionnel? Par morale?». Comme le suggère «*Le Meilleur des Mondes*» de Aldous Huxley, la prise généralisée d'améliérateurs de la performance deviendrait une contrainte sociale.

En général, ce Traité de bioéthique confirme qu'il y a chez nos voisins et collègues français une volonté de réflexion critique, de prise de recul par rapport aux enthousiasmes scientifiques plus fréquents dans les pays anglo-saxons. Ces réserves peuvent donner l'impression de conservatisme, d'attachement à des doctrines en voie d'être dépassées, de crainte de briser des tabous. Certains de ces «tabous» méritent probablement d'être réexaminés, d'autres d'être fermement défendus. Dans tous les cas, il convient de donner attention à des positions insistant sur l'impor-

«Certains de ces «tabous» méritent probablement d'être réexaminés, d'autres d'être fermement défendus.»

A l'occasion de ses quarante ans d'existence, le *Hastings Center*, institution de bioéthique américaine, a présenté, notamment, l'évolution des idées et des pratiques (médicales, sociales) en rapport avec les comportements atypiques/indésirables [8]. Chneiweiss à cet égard: «La limite est floue entre le normal et le pathologique. Ce qui conduit à poser la question de la capacité de nos sociétés à définir et/ou à tolérer un quelconque trouble de l'humeur. Faut-il systématiquement traiter ces troubles? Quand faut-il traiter? Qui décide de traiter, et comment? (...) Ou bien, finalement, ne faudrait-il pas rendre la consommation de Prozac permanente et obligatoire pour tous?» (au nom du «right to pursue happiness» de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis?).

This is the question: «Qui, honnêtement, ne souhaiterait pas être toujours de bonne humeur, avoir un corps d'athlète, une mémoire d'éléphant, et pouvoir consacrer sans fatigue sa nuit à des agapes sexuelles? Quelle sont les objections éthiques à une médication qui demain permettrait tout cela sans danger? Pourquoi ne pas succomber aux délices du libéralisme consumériste? Par prudence devant les dangers de l'usage au long cours? Par considération pour le lent

tance de grands principes philosophiques et relatifs aux droits de l'être humain, sur la retenue et sur la «sagesse pratique».

Références

- 1 Hirsch E. (dir. publ.) Traité de bioéthique (3 tomes). Toulouse: Editions érès; 2010.
- 2 Cordier A. La vocation médicale de l'homme, inquiétude éthique et professions de santé. Dans: Hirsch E. op. cit. tome II. p. 13–35.
- 3 Begué-Simon AM. Anthropologie, médecine et éthique. In: Hirsch E. op. cit. tome II. p.62–73.
- 4 Grimfeld A. Pour un engagement éthique permanent. In: Hirsch E. op.cit. tome II. p. 457–463.
- 5 Martin J. Quo Vadis, éthique en biomédecine? Revue médicale suisse. 2007;3:1973–4.
- 6 Chneiweiss H. Neurosciences et neuroéthique. In: Hirsch E. op.cit. tome II. p. 493–506.
- 7 Martin J. Responsabilité individuelle et neurosciences. Bull Méd Suisses. 2009;90(10):402.
- 8 Martin J. Quarante ans de bioéthique – des éclairages du Hastings Center. Revue médicale suisse 2009;5:1952–3.

* J'ai entendu en mai 2010 à Paris un (brillant) spécialiste des neurosciences. A l'issue de sa conférence, un auditeur demande ce qu'il pense du libre-arbitre. Réponse: «Je ne suis pas très à l'aise avec cette question... je ne vois pas comment le libre-arbitre peut exister.»